Partie graphique - 1

projet d'amenagement particulier

LOT 8C		32,68 ares	
	1.957 m²		8.855 m²
3.088 m²	2 b-mc	24-c	73-c
tl	H: 25 m I: 32,5 m		variable

LOT 8B		35,58 ares	
	1.483 m²		6.865 m²
3.144 m²	2 b-mc	44-c	58-c
tl	F: 25 m G: 32,5 m		variable

LOT 8A		8,73 ares	
	554 m²		3.195 m²
823 m²	1-ci	0	0
tl	E: 14,5 m		1S+3Sb+II

LOT 9C		23,03 ares	
	982 m²		9.325 m²
2.268 m²	2 b-mc	46-c	81-c
tl	C: 28,5 m D: 50,5 m		variable

LOT 9B		27,24 ares	
	1.673 m²		11.200 m²
2.526 m²	2 b-mc	51-c	97-c
tl	A: 40,0 m B: 36,5 m		variable

LOT 9A		19,99 ares	
0 m²	750 m²		1.000 m²
1.855 m²		0	0
tp	0		0S + 2Sb + 0

Avenue J.F. Kennedy, avenue existante

Rue du Fort Thüngen, rue existante

Rue des Coquelicots, rue existante

légende

Légende officielle

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances *(non représentée)*
- limites de surfaces constructibles pour dépendances *(non représentée)*
- limites de surfaces constructibles pour construction souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps *(non représentée)*

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction *(non représenté)*
- x%...y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction pourcentage *(non représenté)*
- x% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction *(non représenté)*

Espaces extérieurs privés et publics

- EVp espace vert privé
- EVP espace vert public
- ADJ aire de jeux ouverte au public *(non représenté)*
- espace extérieur pouvant être scellé *(indicatif)*
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre *(non représenté)*

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver *(non représenté)*
- muret projeté / muret à conserver *(non représenté)*

Servitudes

- servitude de type urbanistique *(non représenté)*
- servitude écologique *(non représenté)*
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder *(non représenté)*

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales *(non représenté)*
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

	LOT/ÎLOT				
surface d'emprise au sol [m²]	min.	max.	min.	max.	surface constructible brute [m²]
surface du scellement du sol [m²]	max.		min.	max.	type et nombre de logements
type de toiture**			max.	min.	max. nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions*** hauteur des constructions*** [m]

** Voir aussi légende complémentaire

*** Toutes les hauteurs sont à mesurer au milieu de la façade à partir du niveau de référence du PAP : l'Avenue J. F. Kennedy; La hauteur bâtie maximum indiquée inclut les éventuelles superstructures fonctionnelles et techniques

Courbes de niveau

- terrain existant *(inchangé)*
- terrain remodelé *(indicatif)*

Nombre de niveaux

I, II, III,... nombre de niveaux pleins, *limite supérieure*

+1,2,...R nombre de niveaux en retrait *(non représenté)*

+1,2,...C nombre de niveaux sous combles *(non représenté)*

Hauteur des constructions

h=x hauteur à la corniche de x mètres *(non représenté)*

h=x hauteur à l'acrotère de x mètres *(non représenté)*

hf=x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc constructions en ordre contigu

onc constructions en ordre non contigu

x-mi x maisons isolées *(non représenté)*

x-mj x maisons jumelées *(non représenté)*

x-mb x maisons en bande *(non représenté)*

Types, dispositions et nombre de logements

x-u x logements de type unifamilial *(non représenté)*

x-b x logements de type bifamilial *(non représenté)*

x-c logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate *(non représenté)*

tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison *(non représenté)*

x-b orientation du faîte *(non représenté)*

Légende complémentaire

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- limite maximale de surface constructible pour l'aménagement de balcons dépassant l'alignement obligatoire pour constructions ou les limites de surfaces constructibles
- limites de surfaces constructibles pour les constructions en surplomb
- zone de socle en retrait
- zone de transition entre hauteurs bâties
- zone pour superstructures fonctionnelles (4,5 mètres)

Espaces extérieurs privés et publics

- option d'implantation d'accès carrossable aux garages *(indicatif)*
- implantation d'accès carrossable aux tunnel KAD 2

Plantations et murets

- arbre à supprimer

Servitudes

- Zone pour l'aménagement d'un escalier dans l'espace accessible au public

Infrastructures techniques

- chauffage urbain existant à maintenir

Courbes de niveau

- 332 courbes de niveau initiales
- niveaux en coordonnées nationales

Nombre de niveaux

+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

- (S) nombre de niveaux pleins, obligatoire
- (I+) nombre de niveaux pleins, minimum
- 3Sb nombre d'étages en soubassement, maximum
- (Sb) nombre d'étages soubassement, obligatoire

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-ci x constructions isolée
- b-mc bâtiment mixte collectif

Formes de toiture

- tl toiture de forme libre

Autres

- localisation indicative d'accès défense incendie
- Tracé actuel de la voie à adapter

Cotations

- 5 ← recul, minimal
- 5 dimensionnement
- séparation entre différents types d'étages

appartient à la délibération
du conseil communal
du 21 mars 2016
référence n° 82A/2015/1

Référence : 17507/26C
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du : 14.06.2016
Le Ministre de l'Intérieur
Dan Kersch

FONDS KIRCHBERG
www.fondskirchberg.lu

Maître de l'ouvrage:
Fonds d'urbanisation et d'aménagement du Plateau de Kirchberg

Kennedy-Sud-Zone A1

Ville de Luxembourg - Kirchberg

modifiée suivant avis ministériel 17507/26C du 23 décembre 2015

partie graphique - 1 (plan)

projet d'amenagement particulier

urbis bureau voor stadsontwerp
Boompjes 55 | 3011 XB | Rotterdam | Pays-Bas
T: +31 (0)10 217 5353
E: mail@urbis.nl

projet : 437-06

page : 1

échelle : 1 : 500

format : A0

dessiné : FVL

périmètre du PAP
plan de mesurage:
plan MJ (NG): 3470_141-01
date plan de mesurage: 15 février 2016

date : 1 mars 2016